

Agenda

Prochain Cnas :

6, 7 et 8 février 2024

Dates limites d'inscription :

• VACANCES :

9 janvier - Séjours printemps
1 mars - Séjours Calvi, Soustons, La Palmyre, Balaruc-les-Bains, Le Mont-Dore, Chamonix, Prapoutel Les Sept Laux.
Séjours Club : Croatie et Sicile.
20 mars - Séjours été

• RETRAITÉS :

15 janvier - Retrouvailles en Ardèche
15 janvier - Randonnée en étoile dans le Jura

Secteur Vacances

Les jours rallongent et nous vous invitons à rêver à la douceur du printemps et à la chaleur de l'été en [consultant nos catalogues](#). Il est encore temps de vous inscrire aux séjours que vous découvrirez dans notre **catalogue Printemps 2024** pour profiter des dernières neiges en montagne ou des premiers bains à la mer.

Dans notre **catalogue Eté 2024**, vous découvrirez un large choix de destinations, aussi bien sur la côte Atlantique qu'au bord de la Méditerranée, sans oublier la montagne pour les amoureux des sommets, ou la campagne, destinations pour lesquelles nous vous proposons différents types d'hébergements : appartements, maisons, mobile homes, ...

Envie d'ailleurs ? Espagne ou Italie ? Pourquoi pas encore plus loin ! La Guadeloupe et la Martinique sauront vous enchanter. Cette année, nous vous proposons aussi un séjour à la Réunion.

Pour que vos vacances collent au mieux à vos souhaits, vous pourrez opter pour des séjours en

location seule, en demi-pension ou en pension complète. Et pour les adeptes des séjours club « tout-compris », cette année direction la Croatie ou la Sicile.

Inscrivez-vous jusqu'au 1er mars pour les séjours à Calvi, Soustons, La Palmyre, Balaruc-les-Bains, Le Mont-Dore, Chamonix, Prapoutel Les Sept Laux, ainsi que les séjours club en Croatie et Sicile. Incriptions jusqu'au 20 mars pour le catalogue été.

Retrouvez toutes les propositions, leur description et les tarifs avant subvention dans la rubrique Vacances sur le site du Caes. Réponses environ 2 semaines après les dates butoirs.

Marie-Claude Babron et Denise Laouari

Les élues responsables du secteur

Monique Le Sanne, Minh Marrache et

Sabrina Younes

Gestionnaires

Actualités

Fiche Agent 2024

Si vous souhaitez connaître votre taux de subvention pour l'année 2024, vous avez une calculatrice à disposition sur notre site. [Toutes les informations sur le calcul de vos subventions.](#)

Vous souhaitez faire une demande de subvention ? Vous pouvez remplir votre fiche agent sur votre [espace adhérent](#).

Si vous êtes nouveau à l'Inserm et que vous souhaitez faire une demande de subvention, rendez-vous sur [l'espace adhérent](#) pour remplir votre inscription en ligne. Une [foire aux questions](#) est disponible sur notre site pour vous aider.

Toujours nos séjours à taux promotionnel (35-85 %)

Ce printemps, découvrez Perros-Guirec et sa Côte de Granit Rose à la résidence Goélia « Les 7 Iles ». Cet été, destination l'Atlantique, ses vagues et ses pinèdes au camping « Lou Pignada » à Messanges.

Ou explorez le Cap d'Agde, le Mont Saint-Loup et le Canal du Midi dans notre mobile home (un des mobile homes du patrimoine Caes) au camping « La pinède ».

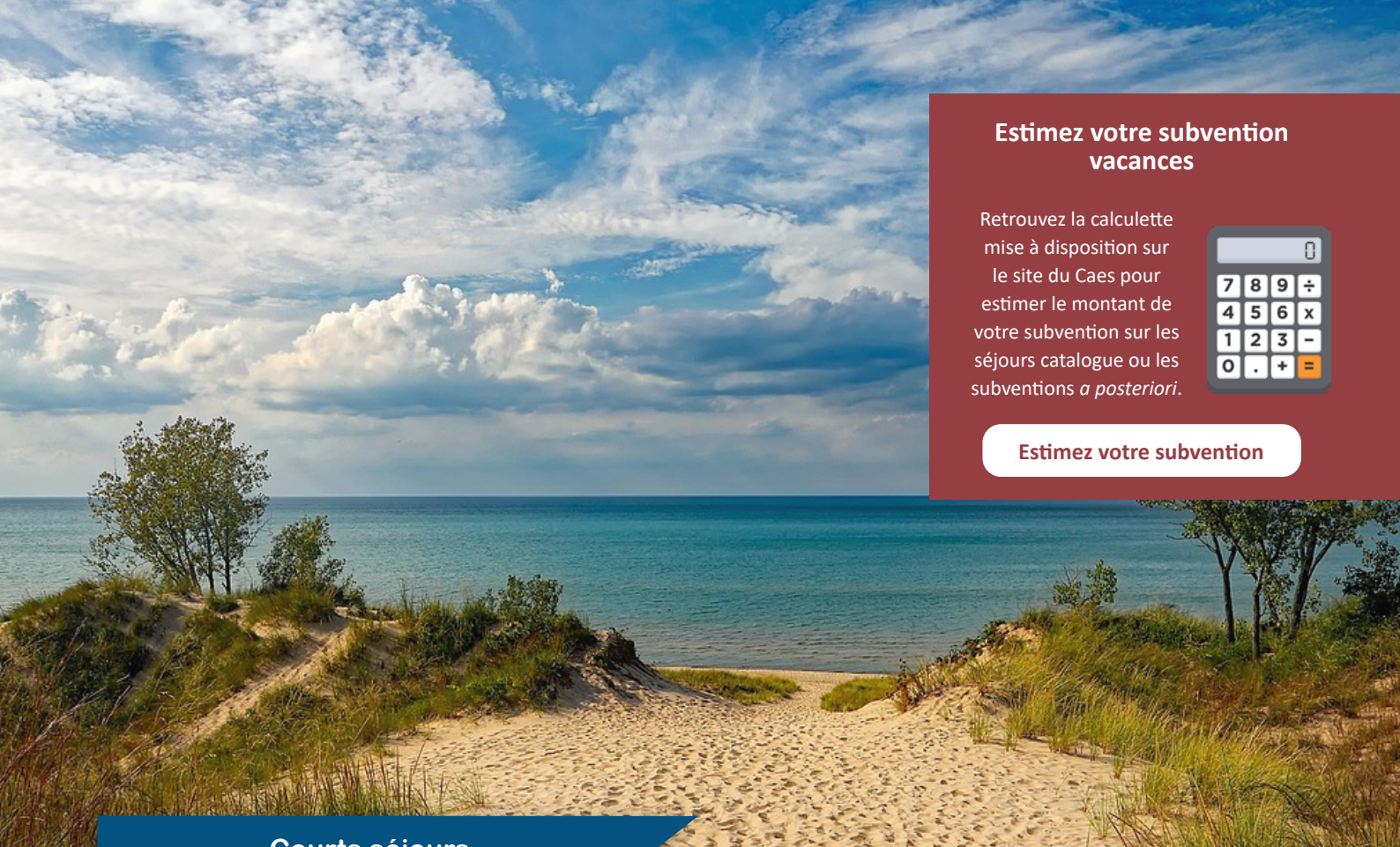
Vous préférez choisir votre destination ?

Pas de problème, les subventions *a posteriori* sont faites pour vous !

Choisissez votre séjour chez un de nos partenaires agréés et envoyez votre dossier au moins 8 jours avant votre départ. [Toutes les informations.](#)

Notez que la facture devra être établie au nom de l'organisme hébergeur. En effet, les règles récentes imposées par l'URSSAF ne nous permettent pas de subventionner un séjour utilisant les plates-formes de réservation telles que *AirBnB, Abritel, Booking.com* et autres.





Estimez votre subvention vacances

Retrouvez la calculette mise à disposition sur le site du Caes pour estimer le montant de votre subvention sur les séjours catalogue ou les subventions *a posteriori*.



[Estimez votre subvention](#)

Courts séjours

N'oubliez pas lors des week-ends de printemps et hors des vacances scolaires, les [courts séjours](#) dans nos résidences à Cannes et Saint-Raphaël et dans nos mobile homes en Bretagne à Saint-Philibert, en Vendée à Saint-Hilaire-de-Riez, sur l'île d'Oléron à Saint-Denis d'Oléron, dans l'Hérault à Agde, dans le Gard au Grau-du-Roi, dans le Var à Gassin et Puget-sur-Argens, dans les Pyrénées Orientales à Argelès-sur-Mer au tarif forfaitaire de 180 €, pour 3 nuits, avant subvention.

Sans oublier les Week-ends ou des Mid-Weeks à Paris, Porte de Versailles à la résidence Pierre & Vacances au prix de 200 à 300 € selon la période.



Résidences hôtelières

N'oubliez pas la subvention des séjours en [résidences hôtelières](#) dans de nombreuses villes de France et d'Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, Royaume-Uni...).

Vous connaissiez déjà nos 2 partenaires, Adagio et Citadines. Découvrez le nouveau partenaire Odalys City !

Ces 3 enseignes sont présentes dans de nombreuses villes de France et d'Europe.

Le Caes vous propose de réserver à prix compétitif dans ces résidences hôtelières pour un minimum de 2 nuits et un maximum de 4 nuits subventionnées au taux standard 10-60 %.

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur notre site.



Billetterie en ligne : billetteriecaes.fr

Identifiant : Matricule Inserm (8 chiffres)

Mot de passe (première connexion) : Il vous a été envoyé par mail le 14 octobre 2022. Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

Rendez-vous sur votre billetterie pour télécharger votre application mobile !

Consultez toutes les informations du Caes Inserm sur notre site web :

caes.inserm.fr

Des questions ? Consultez notre [FAQ](#)